

« 4S IMMOBILIER »
Société par Actions Simplifiée
Capital : 165.000,00 €
Siège social : 440 Corniche d'Azur
(06210) MANDELIEU-La-NAPOULE
R.C.S. CANNES 814 300 695

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 6 JUILLET 2026

LA SOUSSIGNEE :

- Mme Dorothea LINDNER

Née le 14 septembre 1948 à JADE (ALLEMAGNE)
Demeurant à CANNES (06400) 16, allée de la Forêt
Epouse de M. Yves STRUYVEN
De nationalité allemande

Seule associée de la société, rappelle ce qui suit :

- M. Olivier STANG, Président de la Société et membre du comité de direction, est décédé à MANDELIEU-LA-NAPOULE le 10 décembre 2023.

- M. Olivier STANG a laissé pour lui succéder M. Yves STRUYVEN, son père, Mme Dorothea LINDNER, sa mère et Mme Adélaïde BENNETT-STRUYVEN, sa demi-sœur, tel que cela résulte d'un acte de « NOTORIETE » reçu par Me Nathalie CAYROU LAURE, Notaire à TOULOUSE, en date du 12 février 2024.

- Mme Adélaïde BENNETT-STRUYVEN a renoncé :

- aux legs faits par M. Olivier STANG tel que cela résulte d'un « CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT D'UNE RENONCIATION A LEGS » dressé par le Tribunal Judiciaire de GRASSE le 27 juin 2024,

- à la succession de M. Olivier STANG tel que cela résulte d'un « CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT D'UNE RENONCIATION A SUCCESSION » du Tribunal Judiciaire de GRASSE en date du 17 juin 2024 et d'un « ACTE RECTIFICATIF RENONCIATION A SUCCESSION » du Tribunal Judiciaire de GRASSE en date du 27 juin 2024.

- M. Yves STRUYVEN et Mme Dorothea LINDNER demeurent les seuls héritiers de M. Olivier STANG et sont, par voie de conséquence, les seuls indivisaires de la Hoirie de Feu M. Olivier STANG.

- La présidence de la Société est vacante depuis le décès de M. Olivier STANG survenu le 10 décembre 2023.

- Suivant « Ordonnance » en date du 26 juin 2025 rendue par M. le Président du Tribunal de Commerce de CANNES, dont une copie demeure annexée aux présentes, Mme Dorothea LINDNER a été désigné en qualité de mandataire ad hoc avec pour mission :

- de prendre l'initiative d'une décision collective des associés de la S.A.S « 4S IMMOBILIER » ayant pour objet de désigner les membres du Comité de Directions et conformément aux modalités visées à l'article 25 des statuts de la société,
- de procéder ensuite à la convocation du comité de direction nouvellement composé à l'effet de statuer sur la nomination d'un Président.

- Suivant « Décision unanime prise par les associés » en date du 8 juillet 2025, les associés de la société ont nommé en qualité de membres du Comité de Direction :

- Mme Dorothea LINDNER
- M. Yves STRUYVEN

- Suivant décision du Comité de Direction en date du 8 juillet 2025, Mme Dorothea LINDNER a été nommée en qualité de Présidente de la Société en remplacement de M. Olivier STANG, décédé le 10 décembre 2023.

- Suivant « Protocole de Cession d'Actions » en date des 10 juillet et 15 juillet 2025, Mme Adélaïde BENNET-STRUYVEN a cédé à Mme Dorothea LINDNER les QUATRE CENT CINQUANTE (450) actions qu'elle détenait dans le capital de la société.

Par l'effet de cette cession d'actions, le capital social de la Société s'est retrouvé ainsi reparti, savoir :

- Mme Dorothea LINDNER propriétaire de HUIT CENTS actions Numérotées de 1 à 350 et 501 à 950 ci,	800 actions
- M. Yves STRUYVEN propriétaire de CENT CINQUANTE actions Numérotées de 351 à 500 ci,	150 actions
- Hoirie de Feu M. Olivier STANG propriétaire de SEPT CENTS actions Numérotées de 951 à 1650 ci,	700 actions
Total des actions représentant le montant du capital social, ci	1.650 actions

- M. Yves STRUYVEN, associé et membre du Comité de Direction, est décédé à LE CANNET le 15 décembre 2025, laissant seule pour lui succéder Mme Dorothea LINDNER, comme confirmé aux termes d'un acte de « NOTORIETE » en date du 19 mars 2026 reçu par Me Olivia GASTALDO-MULLER, Notaire à CANNES.

De sorte, Mme Dorothea LINDNER, en sa qualité de seule héritière de M. Yves STRUYVEN, a vocation à recueillir la pleine propriété des actions suivantes, savoir :

- les 150 actions numérotés de 351 à 500 détenues en pleine propriété par M. Yves STRUYVEN,
- les 700 actions numérotées de 951 à 1650 détenues par la Hoirie de Feu M. Olivier STANG.

Par voie de conséquence, Mme Dorothea STRUYVEN est désormais l'associée unique de la Société.

Mme Dorothea LINDNER, Présidente et associée unique de la société, a pris, en application de l'article 25 des statuts de la société, les décisions suivantes.

PREMIERE DECISION

Mme Dorothea LINDNER prend acte du décès de M. Yves STRUYVEN survenu à LE CANNET le 15 décembre 2025.

Mme Dorothea STRUYVEN constate qu'en conséquence de ce décès, le capital social de la société se trouve désormais réparti comme suit :

- Mme Dorothea LINDNER propriétaire de MILLE SIX CENT CINQUANTE actions Numérotées de 1 à 1.650 ci,	1.650 actions
Total des actions représentant le montant du capital social, ci	1.650 actions



DEUXIEME DECISION

Mme Dorothea LINDNER, après avoir pris acte du décès de M. Yves STRUYVEN, décide de procéder à la refonte des statuts et d'adopter les statuts qui demeureront annexés au présent procès-verbal.

A cette occasion, Mme Dorothea LINDNER décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la Société fixé actuellement à MANDELIEU LA NAPOULE (065210), 440, Corniche d'Azur, pour le fixer désormais à CANNES (06400), 9, Impasse BERAUD.

En conséquence, Mme Dorothea STRUYVEN précise que les statuts nouvellement adoptés entraînent le changement d'une des caractéristiques de la société telles que mentionnées à l'extrait K-bis, savoir celle relative à l'adresse du siège social désormais fixé à CANNES (06400), 9, Impasse BERAUD.

TROISIEME DECISION

Mme Dorothea LINDNER décide que tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie certifiée conforme des présentes par la présidence, pour effectuer les diverses formalités requises par la loi à l'effet de rendre publiques les décisions prises aux présentes.

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Fait à MANDELIEU LA NAPOULE,
Le 6 juillet 2026

Mme Dorothea STRUYVEN

Associée unique et Présidente

Signature

